

Comité d'orientation de la recherche

Avis du COR relatif aux recherches de l'IRSN sur les déchets de moyenne et haute activités à vie longue

(réunion plénière du 23 janvier 2014)

- *Au vu du positionnement des acteurs français de la recherche en support à la gestion des déchets nucléaires, tel qu'il lui a été présenté, le COR estime que le rôle de l'IRSN dans ce domaine est clair, et apparaît conforme aux missions fondamentales de l'Institut.*
- *Le COR estime en outre que les positionnements respectifs des acteurs leur permettent de dialoguer et d'échanger sur les thèmes de recherche à moyen et long termes, très en amont des processus de décision sans compromettre l'indépendance de l'IRSN durant les phases d'instruction des dossiers présentés par les exploitants.*
- *Pour le COR, l'un des rôles des parties prenantes, sur la base d'un dialogue organisé et systématique avec les acteurs de la recherche, est de contribuer à l'orientation des recherches qu'il est encore nécessaire de mener, notamment celles dont l'IRSN prend l'initiative.*
- *Le COR constate que :*
 - *la perspective d'une possible mise en œuvre industrielle (conception, réalisation) d'un stockage géologique profond en France fait émerger des préoccupations nouvelles de la part des parties prenantes, notamment sur les questions de faisabilité industrielle du stockage, de maîtrise de la phase d'exploitation et de la réversibilité, au regard des évolutions possibles du stockage à l'échelle centennale,*
 - *l'IRSN considère que les travaux sur la caractérisation de l'argile ont atteint une certaine maturité.*

Au vu de ces éléments, le COR soutient les inflexions majeures proposées par l'IRSN consistant à diminuer les travaux sur la caractérisation de l'argile et à augmenter les recherches relatives aux impacts du « vieillissement » du stockage, au comportement des colis dans une structure géologique pendant les premières dizaines ou centaines d'années et à la « surveillance » du stockage lorsqu'il sera opérationnel. Le COR note que cette évolution est de nature à contribuer à répondre aux préoccupations des parties prenantes ayant trait à la question de la réversibilité du futur stockage, en apportant une base scientifique à la faisabilité technique de la récupération des colis. Le COR considère cependant que les recherches fondamentales sur les phénomènes actuellement mal compris concernant l'argile doivent continuer et que les laboratoires concernés doivent garder la capacité de reprendre des études ciblées en fonction de ce qui serait constaté sur le chantier.

- *Le COR considère que le maintien des compétences, la pertinence et la crédibilité des travaux de recherche nécessite le maintien de plates-formes expérimentales sur plusieurs sites en France et en Europe capables de fournir des données fondamentales nécessaires à la compréhension des*

risques spécifiques aux stockage et au dialogue contradictoire sur ces sujets. Il souligne l'intérêt de mener une réflexion en vue d'optimiser la complémentarité de ces plates-formes et leurs conditions d'accès, sur la base de l'explicitation des objectifs propres aux différentes plateformes.

Plus généralement, le COR souligne que l'évolution et la structuration de l'organisation de la recherche au niveau européen devrait – dans la logique de mise en œuvre de la convention d'Aarhus – intégrer dans ses objectifs l'optimisation des interactions avec la société civile, même si ces interactions se situent très en amont de tout processus de décision réglementaire, et invite l'IRSN à contribuer à une telle évolution. De la même façon, l'IRSN peut contribuer au suivi par la société civile de la gestion des déchets.